

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 5 (1913)
Heft: 4

Artikel: Les "Gewerkschaftskartelle" : fédérations et syndicats locaux en Allemagne, en 1911
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-382983>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

les plus fortes crises. Ce serait donc de la folie de le part de l'ouvrier de penser à sauvegarder lui-même son intégralité par le temps qui court, où la résistance des capitalistes s'accroît de jour en jour. Si la classe ouvrière ne veut point tomber au degré de l'ignominie et du néant, il ne lui reste qu'un chemin: *l'organisation et la lutte.*

Rob. Grimm.



Le Travail dans les Filatures.

Les ouvriers de l'industrie textile travaillent généralement dans des conditions d'hygiène très défectueuses. Certaines catégories d'ouvriers et d'ouvrières des filatures de lin et de chanvre sont plus exposés encore à l'insalubrité, et cependant ils sont très mal payés: les enfants surtout gagnent des salaires de famine.

De la première à la dernière opération, on peut dire que les ouvriers et ouvrières travaillent dans la poussière la plus malsaine et la plus dangereuse. Et dire que de nombreux enfants de 13 à 16 ans sont occupés dans ces ateliers!

L'inspecteur du travail, M. Bergeron, de Lille, écrit: «La poussière est partout dans l'atelier, on marche dedans, les murs en sont gris, elle s'attache jusqu'aux voûtes ou aux plafonds et les ouvriers, suivant leur expression, *en mangent plus qu'ils ne veulent.*»

Certes, le volume des poussières avalées par les travailleurs est considérable, et ces poussières avalées ne sont pas seulement nuisibles à leur santé, elles nuisent à leur alimentation, et par conséquent les livrent aux plus terribles maladies.

A ce propos, M. Bergeron cite le vers de La Fontaine: «Ils n'en mouraient pas tous, mais tous étaient frappés», et il ajoute lui-même: «Les vieux peigneurs de 45 ans en paraissent 60 et sentent déjà, dans l'intimité de leur être, et avec quelle angoisse, l'approche du jour où, terrassés par le catarrhe bronchique, ils devront renoncer au travail qui les a fait vivre misérablement jusqu'à ce jour. Et pourtant ceux qui ont résisté étaient les solides, les forts et les sobres. Les autres sont partis vers d'autres travaux, beaucoup aussi vers le cimetière.»

On dit souvent que le travail moderne est un calvaire; il n'y aurait rien d'exagéré d'ajouter que les filatures sont un berceau de maladies et un tombeau.

Des existences nombreuses sont envahies par les maladies les plus terribles et finalement livrées à la mort après une agonie de longues souffrances.

Le docteur Verhaeghe, de Lille, directeur du secrétariat ouvrier d'hygiène, a fait une étude,

de laquelle nous extrayons quelques chiffres qui sont empreints d'une terrible éloquence.

L'enquête a porté sur 1065 hommes dont 41 peigneurs. Sur ces 41, 28, soit 68,29 % étaient atteints d'affections chroniques des voies respiratoires et toussaient depuis un temps plus ou moins long, suivant l'âge et les autres conditions de leur hygiène personnelle. Le docteur Verhaeghe en tire une conclusion très juste. «Parmi les affections chroniques des voies respiratoires, les unes sont dues, avant tout, aux conditions d'hygiène défectueuses dans lesquelles s'exercent les travaux textiles (poussière dans le lin et l'étope, etc.); ces affections se rencontrent surtout chez les ouvriers ayant de longues années de présence dans les ateliers. Les autres sont dues plutôt au surmenage physique et à l'alimentation insuffisante auxquels doit se soumettre l'ouvrier par suite de salaires trop bas. Nous nous trouvons ici en présence de la tuberculose qui frappe surtout les travailleurs entre 25 et 35 ans. *Plus de la moitié (55,27 %) des ouvriers textiles toussent seraient tuberculeux.*»

Ainsi, on peut déduire de cette démonstration frappante que tous les ouvriers et ouvrières des filatures sont exposés aux dangers des maladies qui les fauchent à un âge peu avancé.

Les ouvriers filateurs des deux sexes doivent se rendre compte de la triste et déplorable situation dans laquelle ils se trouvent pour exécuter leur travail, et que pour améliorer cet état de choses, il y a deux moyens, qui sont d'une extrême importance: amélioration des conditions hygiéniques du travail et augmentation des salaires avec application de la semaine anglaise.

C'est précisément l'étude et la mise en pratique de ces moyens qui préoccupent les syndicats de la profession. Tous les congrès ouvriers les ont recommandés. Il est temps que les filateurs donnent leur adhésion au syndicat pour améliorer une situation aussi mauvaise.



Les „Gewerkschaftskartelle“. (Fédérations et syndicats locaux en Allemagne, en 1911.)

La onzième statistique des Gewerkschaftskartelle (unions locales de syndicats de professions diverses), dressée par la commission centrale des syndicats socialistes pour 1911, met en lumière le développement ininterrompu du syndicalisme allemand.

Le nombre des cartels existant à la fin de 1911 s'élevait à 707, contre 684 à fin 1910, soit une augmentation de 23.

691 de ces unions, soit 97,74 %, ont répondu

aux questionnaires adressés par la commission (contre 651, soit 95,91 % en 1910 et 619 ou 94,65 % en 1909). Ces 691 unions groupaient 9261 syndicats avec 2,160,728 membres (1910: 8883 et 1,892,953).

Si l'on ajoute à ces chiffres ceux qui concernent les unions locales de syndicats Hirsch-Duncker et les cartels locaux chrétiens*, sur lesquels la commission fournit également certains renseignements, on peut dresser comme suit le tableau des diverses unions locales allemandes:

	Nombre des synd. des unions locales	Nombre des adhérant aux unions	Nombre des membres
Syndicats démocrates-sociaux	691	9261	2,160,728
Syndicats Hirsch-Duncker	173	534	—
Corporations chrétiennes	171	644	—

Les renseignements qui suivent ne concernent que les 691 unions locales de syndicats démocrates-sociaux.

Le nombre des syndicats adhérant à ces unions locales a passé de 3995 avec 481,718 membres en 1901, date de la première statistique des unions locales, à 9261 avec 2,160,728 membres en 1911, soit plus que du simple au double, pendant que le nombre des membres a presque quintuplé. Sur ces 9261 syndicats, 9223 groupant 2,153,021 membres, sont des syndicats affiliés à la commission générale (8852 et 1,884,774 en 1910). 310 syndicats affiliés à des fédérations centrales adhérant à la commission restent encore en dehors des unions locales (396 en 1907, 330 en 1909 et 309 en 1910).

Au point de vue de leur importance, les unions se répartissent comme suit: 110 groupent de 2 à 5 syndicats; 245 de 6 à 10; 133 de 11 à 15; 71 de 16 à 20; 82 de 21 à 30; 35 de 31 à 40; 13 de 41 à 50 et 3 plus de 50. C'est spécialement le nombre des petites unions qui, encore une fois, a augmenté en 1911 en ne considérant que le nombre des syndicats. L'augmentation des membres est, au contraire, sensible dans les unions de grande importance. Voici, du reste, au point de vue du nombre total des membres de leurs syndicats adhérents, comment se divisent les unions: 21 comptent 100 membres et moins; 64 de 101 à 200; 169 de 201 à 500; 150 de 501 à 1000; 149 de 1001 à 2500; 75 de 2501 à 5000; 28 de 5001 à 10,000; 21 de 10,001 à 25,000 et 14 plus de 25,000.

La statistique donne, pour la première fois, la répartition des cartels par états et par régions, avec rappel des chiffres afférents aux années 1905 et 1911. La Prusse compte à elle seule 335 cartels (avec 4501 syndicats et 1,064,379 membres),

* Cette statistique est forcément incomplète, et ne vise que les localités dans lesquelles existent des cartels socialistes.

la Saxe, 83 (1216 et 346,279); la Bavière, 72 (973 et 229,426); le Wurtemberg, 33 (403 et 84,150); Hambourg, 4 (98 et 135,231); Brême, 4 (112 et 46,639); Grand-Duché de Bade, 30 (370 et 49,054); Duché de Hesse, 32 (304 et 37,270).

A côté de la propagande et de l'organisation syndicale, les cartels s'occupent de l'éducation des ouvriers, de leur assistance en justice et de l'organisation des renseignements. 547 ont une bibliothèque commune et 87, en outre, une salle de lecture.

3 unions ont organisé un bureau central de placement. 67 possèdent une maison des corporations leur appartenant en propre ou qu'elles louent; 31 une hôtellerie centrale et 322 une auberge placée sous leur surveillance.

En 1911, 135 bourses avaient institué une commission de réclamations chargée de transmettre aux inspecteurs de fabriques les plaintes des ouvriers, 46 une commission pour s'opposer à la nourriture et au logement chez le patron. 82 d'entre elles comptaient des femmes parmi leurs délégués; 235 possédaient une commission pour la défense des ouvriers du bâtiment.

130 cartels ont fait, en 1911, des enquêtes: 6 portent sur les conditions du salaire et du travail dans la région, 42 sur le recensement du chômage et 99 ont des objets divers.

362 avaient institué une commission d'éducation; 346 une commission de la jeunesse.

Les bourses ont organisé 2324 assemblées générales et 1107 réunions professionnelles; 41 avaient des salles de réunion leur appartenant en propre.

Les unions ont organisé des secrétariats ouvriers dans 102 localités et des bureaux de renseignements juridiques dans 203 autres.

686 unions ont fait connaître le mode selon lequel elles se procurent les ressources nécessaires pour distribuer des secours en cas de grève ou de lock-out; 36 allouent des subsides sur leur propre caisse; 304 organisent des collectes à cet effet et 346 emploient l'un et l'autre de ces procédés.

685 unions prélèvent une cotisation par tête de membre adhérent aux syndicats affiliés; 6 cartels prélèvent soit un pourcentage des cotisations encaissées par les syndicats, soit un pourcentage des recettes totales, soit une somme fixe.

Dans 72 cartels, la cotisation est d'au plus 20 pfennigs; dans 217, elle varie entre 21 et 40 pfennigs; dans 266, entre 41 pfennigs et 1 mark; dans 122, entre 1 et 2 marks et dans 8, elle est supérieure à 2 marks.

Les recettes totales de 675 bourses se sont élevées, en 1911, à 1,797,248 marks, dont 946,089 produits par les cotisations.

Les dépenses de ces mêmes bourses ont atteint 1,600,435 marks, et se décomposent comme suit:

	Marks
Propagande	105,928
Election des délégués	28,342
Statistiques et enquêtes	6,264
Bureau de placement, hôtellerie	38,770
Maison des corporations et salles de réunion	152,339
Renseignements, secrétariats ouvriers	289,703
Bibliothèque, salles de lecture	93,160
Administration	208,438
Grèves (caisses des unions)	309,046
Divers	379,024

L'encaisse en fin d'année s'établissait à 825,552 marks.



Augmentation des salaires et renchérissement.

Dans la presse bourgeoise, on lit de temps à autre que l'augmentation rapide des salaires serait une des causes principales du renchérissement de la vie. La société pour le développement de la politique sociale à Vienne (Autriche) vient de publier une série de travaux concernant les causes du renchérissement. Parmi ces travaux, les articles de Francken et de Bertenburg nous paraissent tout particulièrement intéressants, puisqu'ils concernent la formation des prix dans l'imprimerie.

Comme ils sont organisés, mieux que toute autre profession, les ouvriers typographes ont su obtenir des augmentations de salaire très importantes. Si l'augmentation des salaires était la principale cause du renchérissement, on devrait surtout pouvoir s'en rendre compte dans l'imprimerie, puisque l'augmentation de salaire accordée aux travailleurs en Allemagne, dans la période de 20 à 22 années (de 1890 à 1912), atteint en moyenne 47 pour cent. Il faut encore ajouter que les salaires représentent dans l'imprimerie une part plus grande des frais généraux que dans d'autres industries. Les salaires des compositeurs et des imprimeurs représentent près du tiers des prix de vente. Cependant, malgré cela, on a dû constater que l'augmentation des salaires dans l'imprimerie en Allemagne n'a guère influencé les prix de vente. En tout cas, l'augmentation des prix de vente a suivi un mouvement tout à fait différent de celui de l'augmentation des salaires.

D'abord, des progrès techniques assez importants ont pu contrebalancer une bonne partie des augmentations de salaire accordées aux ouvriers typographes. L'introduction de la machine à composer diminue les frais de composition de 30 % environ. Le perfectionnement des presses rapides et l'introduction de la machine rotative ont diminué passablement les frais d'impression.

Grâce aux progrès techniques réalisés dans la fabrication du papier, le papier qu'on emploie dans les imprimeries est devenu un peu meilleur marché. Il pourrait être encore meilleur marché, sans l'action de résistance des cartels des fabricants de papier. Mais ce qui a le plus contribué à la réduction des frais généraux dans l'imprimerie, c'est l'accroissement considérable des tirages des journaux. A peu d'exceptions près, les quotidiens et même les autres journaux ou publications ont presque double leur tirage en 20 ans. En attendant, les frais de composition restent les mêmes pour une publication se tirant à 5000, à 10,000 ou à 100,000 exemplaires.

Partout où il s'agit de forts tirages, les frais généraux ont fortement diminué en proportion de l'augmentation de la production, cela malgré l'augmentation des salaires.

Voici quelques chiffres par lesquels Bertenburg fournit la preuve de ses affirmations pour l'imprimerie en Allemagne.

Dans les 22 années (1890 à 1912), les prix de revient ont changé comme suit pour

Objets	Tirages	+ Augmentation	
		— Diminution en p. cent de l'ancien prix	
Livres	1000 exempl.	+ 25,7	pour cent
Livres	12000 »	- 20,6	»
Papiers à lettres	1000 feuilles	+ 6,3	»
Papiers à lettres	5000 »	- 8,7	»
Catalogues	5000 exempl.	+ 4,1	»
Catalogues	25000 »	- 19,0	»

Nous avions dit plus haut que les salaires des ouvriers avaient été augmentés de 47 pour cent en moyenne pour la même période.

Sans doute, pour la Suisse, les proportions ne peuvent être les mêmes, étant donné que notre pays est beaucoup plus petit et qu'il faut compter avec trois langues différente dans ce petit pays. Néanmoins, pour nous aussi le développement technique a fait sentir ses effets dans l'imprimerie. D'ailleurs, ici comme en Allemagne, le développement social qui pousse à la hausse des salaires des ouvriers, pousse non seulement au développement technique dans toutes les branches de la production, mais en même temps il contribue à l'accroissement du tirage des publications imprimées.

Si les salaires des ouvriers augmentent, l'état de civilisation, le standart of life, augmente également dans la masse populaire, et nous constatons que pour la plupart des ouvriers le besoin de lire et de s'instruire se développe davantage. Par ce fait, non seulement le nombre, mais aussi le tirage des publications (livres, journaux, revues, etc.) augmente considérablement, de sorte que malgré l'augmentation des salaires les frais généraux doivent pouvoir dimi-